

Modification n° 08.66 : Commune de FLEMALLE – Zone d’activités économiques « Cahottes 2 » bis

PROPRIETES

Date de réception SPGE : 10/02/2021

Sous-bassin hydrographique - N° de feuille : MEUSE AVAL – 22/49

Commune : FLEMALLE

OAA : AIDE

Numéro de modification (Code SPGE) : 08.66

Intitulé : Modification n° 08.66 : Commune de FLEMALLE – Zone d’activités économiques « Cahottes 2 » bis

DESCRIPTION

Explications	La demande de modification porte sur un périmètre jouxtant la zone d’activités économiques « Cahottes 2 », actuellement repris en régime d’assainissement collectif. Des suites de la proposition de modification du PASH de l’agence de développement économique pour le Province de Liège (SPI) complémentaire à la demande de modification de l’AIDE (Projet de modifications de PASH 2020/01 – Modification 08.48), il est proposé le passage de cette zone en régime d’assainissement autonome.		
Superficie concernée	8,6 ha		
	Avant	Après	
Assainissement collectif	< 100 EH	0 EH	
Assainissement autonome	0 EH	< 100 EH	
Assainissement transitoire	0 EH	0 EH	
	Charge totale à terme		< 100 EH

SCHEMA D’ASSAINISSEMENT – BASSIN TECHNIQUE

La mise en œuvre d’un schéma d’assainissement n’est d’application que dans le cas d’un passage vers l’assainissement collectif

Station d’épuration							
Code SPGE		Nom		Capacité		Statut	
/		/		/		/	
Egouts		Collecteurs		Station(s) pompage		Conduite refoulement	
Existants	/	Existants	/	Existants	/	Existants	/
A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/

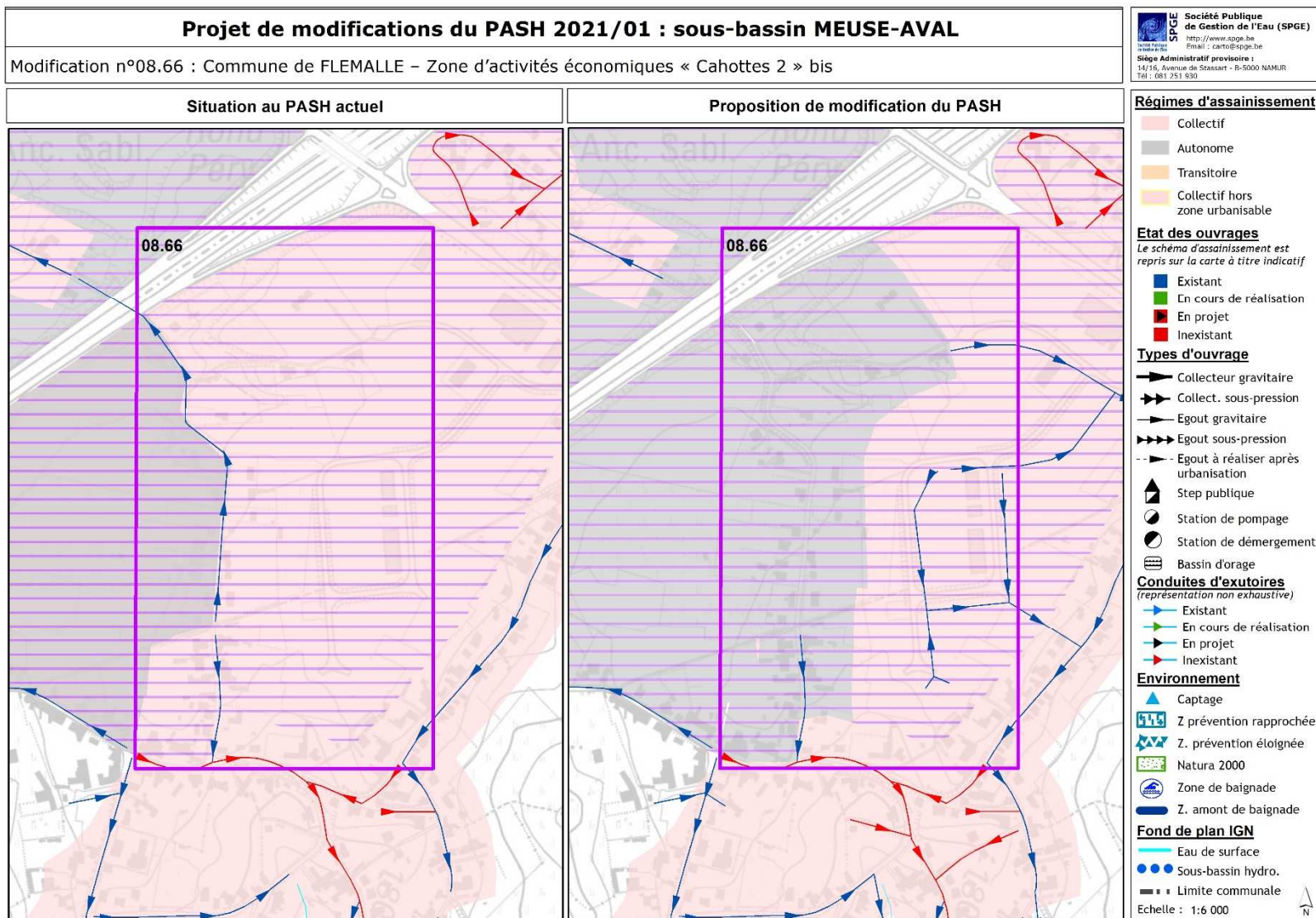
SPECIFICITES ENVIRONNEMENTALES

Masse d’eau de surface	MV13R – Etat physico-chimique 2019 : Bon
Natura 2000 (rayon de 500 m)	/
Zone de baignade (rayon de 500 m)	/
Zone de prévention de captage	/
Aléa d’inondation par débordement	/

ANNEXE

Etude de l’organisme d’assainissement agréé (OAA).

EXTRAIT CARTOGRAPHIQUE



Modification n° 08.66 : Commune de FLEMALLE – Zone d’activités économiques « Cahottes 2 » bis

